



**Santé
mentale
France**

POURQUOI ADHÉRER À SANTÉ MENTALE FRANCE ?

12

**coordinations
régionales**

+ 250
adhérents

+ 6000
contacts
priviliégiés

+30
événements/
an

+ 3000
personnes
formées

Vos avantages

- > Profiter du premier réseau de santé mentale en France
- > Rester au coeur de l'information et des pratiques innovantes en santé mentale
- > Trouver des solutions communes à vos problématiques
- > Soutenir et accompagner la rénovation du système de santé mentale en France





PROFITER DU PREMIER RÉSEAU DE SANTÉ MENTALE EN FRANCE

- Rejoindre la seule fédération représentative de l'ensemble des acteurs de la santé mentale : **personnes concernées, sanitaire, social, médico-social, proches et aidants**
- **Être soutenue par 12 coordinations régionales** au plus près de vos besoins
- Accéder de manière privilégiée à **250 adhérents, 6 000 contacts** à haute-valeur ajoutée
- **Valoriser votre métier et votre structure** sur l'ensemble de vos supports et événements grâce à la marque Santé mentale France



RESTER AU COEUR DE L'INFORMATION ET DES PRATIQUES INNOVANTES EN SANTÉ MENTALE

- Accéder à plus de **30 événements annuels** à tarif privilégié avec plus de **5 000 personnes touchées** au niveau international, national et régional :
 - Congrès Réh@b'
 - Communauté de Pratiques Internationale Santé Mentale & Travail
 - Ateliers du rétablissement
 - Collectif Mesures Anticipées en Psychiatrie
 - Journées Thématiques etc.
- Consulter le **Conseil Scientifique** selon vos besoins
- Profiter de **la revue Pratiques en Santé Mentale** à tarif privilégié





TROUVER DES SOLUTIONS COMMUNES À VOS PROBLÉMATIQUES



- Accéder à des espaces de réflexion réguliers pour s'inspirer mutuellement, expérimenter des nouveaux outils
- Redonner du sens aux missions et au travail de vos équipes et de chaque partie prenante de votre secteur
- Décloisonner votre réflexion grâce à la richesse du réseau et aux postures de rétablissement



SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION DU SYSTÈME DE SANTÉ MENTALE EN FRANCE

- **Mener des campagnes de plaidoyer communes** au bénéfice des usagers et personnes concernées
- **Changer les mentalités du grand public** grâce à des actions à forte résonance (Partenariat Psychodon, 10 films produits)
- **Accompagner l'évolution des pratiques et former les professionnels** grâce à plus de 10 formations et prestations de conseil à tarif privilégié (+ de 3000 personnes formées en 2022)
- Profiter du service «Vacances pour tous» d'accompagnement aux vacances des personnes concernées et de leurs proches (96 000 euros distribués en 2022)





Comment faire ?



Vous adhérez pour la première fois à Santé Mentale France ?

Remplissez le dossier d'adhésion sur santementalefrance.fr/presentation et faites le parvenir au plus vite à contact@santementalefrance.fr

Vous souhaitez renouveler votre adhésion ?

Nous vous en remercions vivement ! Veuillez remplir le bulletin d'adhésion sur santementalefrance.fr/presentation et nous le faire parvenir à la même adresse contact@santementalefrance.fr

POUR UNE PLUS GRANDE ACCESSIBILITÉ ET UNE MEILLEURE REPRÉSENTATIVITÉ LES COTISATIONS SONT ADAPTÉES À CHACUN

La fédération est organisée en 3 collèges distincts avec un barème des cotisations déterminé en fonction de votre taille et du collège correspondant à votre secteur d'activité.

Collège I

organismes représentant les opérateurs publics et privés du soin

Collège II

organismes représentant les opérateurs de l'accompagnement social et médico-social

Collège III

organismes représentant les usagers, familles et opérateurs de l'aide/de l'entraide non-mentionnés dans le collège II

Vous avez un doute ? Une question ? Contactez-nous

contact@santementalefrance.fr

01 82 83 00 35

